

Guide concernant les instruments financiers dérivés Année de référence 2007

Généralités

- 1. Le rapport à l'OFAP doit être établi par chaque institution d'assurance juridiquement indépendante. Le rapport doit être remis une fois par an, conformément à l'article 109 de l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).
- 2. La structure et le contenu des formulaires types ci-joints doivent être repris. Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées, si nécessaire.
- 3. Les montants doivent être indiqués en **francs suisses**. Les **montants négatifs** doivent être précédés du signe de la soustraction (-).
- 4. Les transactions à l'intérieur d'un groupe doivent être visibles.
- 5. Les **formulaires remplis** (EAD2, EAD3 et EAD4) doivent **être signés** par la personne responsable puis **retournés** à l'OFAP. De plus, les formulaires remplis doivent être envoyés par email à <u>cinzia.caputo@bpv.admin.ch</u>. Délai: **30 avril 2008**.

Formulaires EAD2, EAD3 et EAD4

- 1. Le formulaire EAD2 sert au recensement des positions ouvertes au 31.12.2007 sous forme de:
 - Options d'achat (long et short)
 - Options de vente (long et short)
 - Opérations à terme (long et short)
 - Swaps
- 2. Le formulaire EAD3 sert au recensement des activités dérivées clôturées durant l'exercice 2007, concernant les:
 - Options d'achat
 - Options de vente
 - Opérations à terme
 - Swaps
- 3. Le formulaire EAD4 sert au recensement de risque de contrepartie sur les positions ouvertes au 31.12.2007.
- 4. Les produits structurés (c'est-à-dire combinaisons d'options et de placements traditionnels, comme par exemple GROI, GOAL, etc.) peuvent être décomposés selon leurs composantes et mentionnés dans les tableaux (selon IFRS / US GAAP) ou être notés dans le rapport sur la fortune liée.
- 5. Les stratégies d'options combinées (Strangles, Straddles, Spreads) doivent être décomposées selon leurs composantes et mentionnées dans les tableaux.

EAD2

Description de l'instrument financier dérivé

- 1. Colonne "long ou short": indiquer "long" pour les achats et "short" pour les ventes.
- 2. Colonne "Genre de sous-jacents": action, emprunt, taux d'intérêt, monnaie, indice et autres (par ex. métal, *Commodity*).
- 3. Colonne "Titre et numéro de valeur": indiquer le titre du dérivé et le numéro de valeur.
- 4. Colonne "But": il convient d'utiliser les abréviations suivantes:
 - A = Couverture
 - E = Augmentation du revenu
 - L = Achats/Ventes limités du sous-jacent
 - K = Transfert du risque de crédit
 - B = Gestion de la structure du bilan
- 5. Colonne "Méthode d'évaluation": indiquer la méthode d'évaluation du dérivé. Il convient d'utiliser les abréviations suivantes:
 - MW = Valeur de marché (par ex. le cours fixé à la bourse)
 - BS = Formule Black-Scholes
 - BM = Modèle binomial
 - PC = Put-Call-Parité (par ex. pour options européennes)
 - CC = Cost-of-Carry (pour les Futures)
 - Autre méthode
- 6. Colonne "Type de transaction": il faut différencier entre transactions boursières, respectivement standardisées (Standard) et transactions *Over-the-Counter* (OTC).
- 7. Colonne "Prix d'exercice (respectivement prix à terme)": indiquer le prix d'exercice (ou prix à terme) du sous-jacent.
- 8. Colonne "Rapport d'exercice": indiquer le nombre de sous-jacents pour une option (par ex. rapport d'exercice de 100, correspond à 1 option = 100 actions).
- 9. Colonne "Cash flow reçus au 31.12.07": indiquer les Cash flow d'intérêt ou de monnaie étrangère reçus pour les transactions Swaps.
- 10. Colonne "Cash flow payés au 31.12.07": indiquer les Cash flow d'intérêt ou de monnaie étrangère payés pour les transactions Swaps.

Évaluation du dérivé (Option, Forward/Future, Swap)

- 11. Colonne "Cours d'achat": indiquer le cours d'achat de l'instrument dérivé.
- 12. Colonne "Nombre de dérivés": les **positions short** doivent être indiquées par un **signe de soustraction. Veuillez également observer la description au point No 1.**
- 13. Colonne "Notionnel / montant nominal": indiquer le montant nominal de la transaction Swap.
- 14. Colonne "Cours du dérivé au 31.12.07": il faut indiquer soit le cours du dérivé soit la valeur actuelle calculée avec la formule (voir Méthode d'évaluation).

15. Colonne "Valeur de marché du dérivé au 31.12.07": correspond à la multiplication des colonnes de "Nombre de dérivés" et "Cours du dérivé au 31.12.07".

Évaluation du sous-jacent et du contrat

- 16. Colonne "Nombre de sous-jacents": indiquer le nombre de sous-jacents qui se basent sur l'instrument financier dérivé.
- 17. Colonne "Valeur de marché du sous-jacent au 31.12.07": correspond à la multiplication des colonnes "Nombre de sous-jacents" et "Cours du sous-jacent au 31.12.07".
- 18. Colonne "Volume des contrats de sous-jacents": correspond à la multiplication des colonnes "Nombre de sous-jacents" et "Prix d'exercice resp. prix à terme".

EAD3

- 1. Les positions sont indiquées **sommairement** par genre de sous-jacent.
- 2. Les colonnes de la partie "Description de l'instrument financier dérivé" doivent être remplies de manière similaire au formulaire EAD2.
- 3. En cas de clôture d'une opération à terme en 2007, il faut indiquer les dépenses et le rendement (brut).
- 4. Pour les Swaps qui ont été conclus ou renouvelés en 2007, il faut indiquer les montants nominaux.
- 5. Colonne "Profit ou perte": Le profit ou la perte pour la transaction doit être indiqué. Le profit resp. la perte sur la transaction du dérivé sans prise en considération de l'évolution du marché de l'instrument financier monétaire est calculé comme suit :
 - Options d'achat et de vente
 - + Primes reçues du dérivé durant l'exercice 2007
 - Primes payées du dérivé durant l'exercice 2007
 - +/- Valeur de marché réalisée à la liquidation du dérivé ou
 - +/- Valeur de marché du dérivé au 31.12.2007 (positions ouvertes)
 - = Profit resp. perte
 - Opérations à terme (Forward/Future)
 - + Revenus bruts
 - Dépenses brutes
 - +/- Valeur de marché réalisée à la liquidation du dérivé ou
 - +/- Valeur de marché du dérivé au 31.12.2007 (positions ouvertes)
 - = Profit resp. perte
 - Le profit et la perte des Swaps doivent être calculés de la même façon que le calcul cidessus.

Une perte doit être indiquée par un signe de soustraction.

Comme alternative, il est possible de justifier le gain resp. la perte par un rapport interne. Dans ce cas, l'entreprise d'assurance doit décrire brièvement le calcul du gain ou de la perte.

EAD4

- 1. Les positions sont indiquées **sommairement** par contrepartie.
- 2. Colonne "Contrepartie": indiquer le nom de la contrepartie.
- 3. Colonne "Rating": indiquer le Rating (par ex. de Standard & Poor's ou de Moody's) de la contrepartie.
- 4. Colonne "Total *net-credit-exposure* en CHF": il faut indiquer seulement le total positif du *net-exposure*, c'est à dire pour l'assureur le total du *net-exposure* correspond au risque de contrepartie.
- 5. Colonne "Collaterals reçus": il faut indiquer les collaterals reçus (ou Margin accounts) de la contrepartie.